



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine mondial

21 GA

WHC/17/21.GA/2B
Paris, 26 septembre 2017
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

VINGT ET UNIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

Paris, Siège de l'UNESCO
14-15 novembre 2017

Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la 21^e session de l'Assemblée générale

2B : Calendrier provisoire de la 21^e session de l'Assemblée générale

RÉSUMÉ

Ce document présente le calendrier provisoire de la 21^e session de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention*.

Projet de Résolution : 21 GA 2B, voir Partie II

I. Calendrier provisoire

	MARDI 14 NOVEMBRE 2017	MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017
10:00 - 13:00	<p>10.00 Point 1A Ouverture de l'Assemblée générale</p> <p>10.30 Point 1B Élection du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale</p> <p>10.45 Point 2A Adoption de l'ordre du jour</p> <p>11.00 Point 2B Adoption du calendrier</p> <p>11.15 Point 3 Rapport du Rapporteur de la 20^e session de l'Assemblée générale (UNESCO, 2015)</p> <p>11.30 Point 4 Rapport du Président du Comité du patrimoine mondial sur les activités du Comité du patrimoine mondial</p> <p>12.00 Point 5 (suite) Élections au Comité du patrimoine mondial</p>	10.00 Point 5 Élections au Comité du patrimoine mondial (suite)
13:00 - 15:00	Déjeuner	Déjeuner
		14:00 – 15:00 12E SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL (salle XI)
15:00 - 18:00	15.00 Point 5 Élections au Comité du patrimoine mondial (suite)	<p>15.00 Point 6 Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial, y compris du statut des contributions des États parties</p> <p>15.30 Point 7 Fixation du montant des contributions au Fonds du patrimoine mondial conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention du patrimoine mondial</p> <p>16.00 Point 8 Rapport d'avancement sur le suivi des recommandations du rapport de l'auditeur externe « Rapport d'audit de la gouvernance de l'UNESCO et des entités, fonds et programmes qui lui sont rattachés » (Document 38C/23)</p> <p>16.30 Point 9 Avenir de la Convention du patrimoine mondial : résultats et état d'avancement dans la mise en œuvre du Plan d'action 2012-2022</p> <p>17.00 Point 10 Patrimoine mondial et développement durable</p> <p>17.45 Point 11 Clôture de la session</p>

II. PROJET DE RESOLUTION

Projet de Résolution : 21 GA 2B

L'Assemblée générale,

1. Ayant examiné le document WHC/17/21.GA/2B,
2. Adopte le calendrier de sa 21^e session figurant dans le document susmentionné.